

Michel DEMAISON est dominicain. Il a longtemps enseigné à la faculté de théologie et au Centre de bioéthique de l'Université catholique de Lyon. Il a écrit plusieurs articles pour *Lumière & Vie* et pour la *Revue d'éthique et de théologie morale*.

Michel DEMAISON

Généralions

Quoi de plus déconcertant que le désir d'enfant ou ce qu'on appelle ainsi? Il surpasse tous les autres quand on fait le tour des prouesses médicales, des sommes engagées, des sacrifices consentis, des ruptures et des souffrances endurées, allant parfois jusqu'au suicide, que provoque l'attente d'une naissance qui ne vient pas.

En face, nombre d'hommes et de femmes n'en éprouvent pas le premier frémissement, se font stériliser pour en écarter le risque, sans parler des centaines de milliers de fœtus exterminés avant leur naissance et de tous les jeunes enfants qui sont martyrisés. Ces constats massifs suffisent à montrer que les questions soulevées par l'engendrement de son semblable gagnent fort peu à être abordées par le côté du désir, sauf à rabattre le sens de ce mot sur les intérêts ou les envies.

Bien entendu, le désir n'attend pas qu'on l'invite pour se mêler de tout. Il est fait pour ça : sans lui rien ne se passe, mais avec lui tout passe puisque rien ne le comble, même pas l'enfant. C'est en tout cas ce qu'il faut souhaiter au petit d'homme si l'on veut qu'il vive sa vie. Alors, faute de pouvoir se reposer dans une béatitude qui l'éteindrait, le désir se laisse flotter sur les vagues de l'imaginaire ou s'affiche en banderoles revendiquant des droits : par exemple, le droit pour chaque individu de se reproduire¹.

1. Ce droit fut réclamé par Robert Badinter dans plusieurs discours, dont l'un devant le Comité des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe: « Toute personne a le droit de donner la vie et d'en choisir les moyens. » (*Les droits de l'homme face aux progrès de la médecine, de la biologie et de la biochimie*, Vienne, 20 mars 1985).

S'autoriserait-on de l'Ancien Testament où plusieurs couples stériles célèbres conjuguent supplications au Très-Haut et moyens pas très catholiques pour obtenir une descendance? Mais est-ce bien pour se la procurer et la garder pour soi-même? Ne s'agit-il pas plutôt de l'accueillir comme un don de la miséricorde du Dieu qu'on a imploré, un don accordé en réalité au peuple de l'Alliance, pour que la suite des générations soit assurée et la promesse réalisable? Car telle est bien la perpétuelle question d'Israël.

Polysémie de la génération

Le mot hébreu *toledoth*, littéralement « générations », sert à désigner ce que nous nommons « l'histoire ». Dans la vision biblique, cette histoire ne se fait qu'avec Dieu, ou contre lui, ce qui revient au même. Aujourd'hui l'histoire, individuelle ou collective, est à vivre hors de l'hypothèse Dieu, en auto-position des sujets, homme, femme, couple ou lignée familiale.

Dès lors l'enfant est voulu pour ceux qui le procréent et n'imaginent pas que leur vie ait un sens sans lui, et pour lui-même, pour qu'il ait une belle vie, la plus belle possible (ne rêvons pas trop). D'où ce scandale psychologique et politique : la génération à venir pourrait ne pas jouir d'un niveau de vie équivalent au nôtre, perspective de plus en plus plausible. Ce niveau chiffré qui mesure la qualité de la vie sur les données quantitatives de l'économie et les courbes de simulation, ne signerait-il pas le degré zéro du désir et la perversion de la génération?

Je reprends le terme en son triple sens biblique. Le plus inhabituel à nos oreilles est celui que je viens d'indiquer : *la succession des générations* dans le temps qui, sur le substrat biologique du genre humain, construit une histoire irréversible et ouverte sur l'imprévisible, à la différence des espèces animales.

Génération signifie aussi *l'engendrement* proprement dit qui requiert, jusqu'à présent, deux personnes de sexe différent pour en procréer une troisième. Les relations qui se nouent alors entre ces trois personnages, pour rester dans le schéma simple, sont susceptibles de variations aussi innombrables que les indi-

vidus concernés, d'interprétations aussi variées et changeantes qu'il y a de regards, d'affects, de discours sur elles.

Aujourd'hui, on les lit beaucoup avec les grilles des sciences humaines : ce sont elles qui produisent la grande masse des recherches et des analyses, et qui tendent à constituer les systèmes axiologiques de référence. Mais s'agit-il de les évaluer à leur tour, il faudra bien s'interroger sur ce qui, dans ces relations, est souhaitable ou regrettable, requis ou inacceptable, va vers le mieux possible ou le moindre mal, plus brutalement, ce qu'il y a en elles de bon ou de mauvais, tout simplement parce qu'elles ne sont pas qu'un terrain de jeu ; des êtres humains sont en cause

Chaque membre de cette génération est invité, à inventer à neuf ce qu'il entend par homme, femme, couple, père, mère, etc.

et ils ne peuvent pas ne pas rencontrer ces questions, quitte à les écarter d'un revers de main. À celles-ci s'ajoutent celles que la foi chrétienne pose à la génération, à la filiation, à la parenté, parlant des témoignages de la Bible et des éclairages de son histoire. C'est cette problématique qui sous-tend ma réflexion.

Le troisième sens du mot *génération* est *l'appartenance à la même classe d'âge* d'une population : ayant hérité des conditions sociales et culturelles laissées par leurs prédécesseurs, tous les contemporains vivent pour une large part les mêmes événements, bénéficient des mêmes progrès, subissent les mêmes crises et préparent ensemble l'avenir. Or, précisément sur notre sujet, la génération actuelle fait l'expérience de bouleversements inconcevables depuis le début de l'humanité, et qui se sont déroulés sous ses yeux en une quarantaine d'années. Les découvertes de la génétique et les techniques biomédicales semblent ouvrir tous les champs du possible, et suscitent des demandes toujours nouvelles. Les « questions de société » actuelles bousculent les coutumes et les normes assurées par des traditions immémoriales.

Les tentatives de réponse, y compris législatives, sont souvent dépassées avant d'avoir eu le temps de faire leurs preuves, comme s'il y allait de modes ou de chansons. Les processus de transmission tournent à vide. Chaque membre de cette génération est invité, ou poussé, à inventer à neuf ce qu'il entend par homme, femme, couple, père, mère, filiation, et comment il va « gérer son désir d'enfant », « finaliser son projet parental », à condition qu'il en ait un. C'est du moins ce qu'on lui laisse croire.

Malaise dans la génération

Ces horizons nouveaux donnent l'illusion de choix illimités, avec l'ivresse d'une liberté enfin conquise sur les fatalités (stérilités, procréations involontaires, hérédités à risques, pathologies prénatales...) et sur les normes sociales et religieuses. Mais à y regarder de plus près, ces champs sont étroitement quadrillés par les réseaux qui diffusent la formation et l'information, qu'on acceptera en toute lucidité ou qu'on assimilera à son insu, par la pression sociale, la *doxa* dominante, l'idéologie du progrès. Il n'en faut pas tant pour conformer ce qu'on croit être sa libre décision à des schémas préétablis, quand ils viennent satisfaire les demandes subjectives, confondues avec la conscience, et écarter *a priori* tout choix qui inclurait le risque de souffrir, antivaleur par excellence.

L'avancée des sciences du vivant vise à satisfaire toutes les requêtes et à éliminer les causes de frustration et de souffrance.

L'avancée des sciences du monde vivant auquel l'être humain appartient, mais n'est pas réductible, vise à satisfaire le plus largement toutes les requêtes et à éliminer les causes de frustration et de souffrance. Il n'y a aucune raison qu'elle ralentisse et s'arrête, sauf catastrophe économique généralisée, car elle coûte très cher et ses fruits sont réservés aux populations des pays riches.

Comment réagiront les générations futures devant ce que nous sommes en train de faire et de leur laisser en ce domaine? Quelle évaluation feront-elles des programmes écologistes qui disent se préoccuper d'elles en priorité? Beaucoup d'entre eux sont aussi prompts à promouvoir l'accès aux diverses figures d'appariement sexuel et de parenté, comme à la sélection des humains dignes ou non de venir au jour, qu'à fixer des limites draconiennes aux usages des ressources énergétiques et aux modes de consommation. Ici encore, de quelle génération parle-t-on?

En attendant, qu'est-ce qui empêchera de courir sur les mille chemins ouverts par le pouvoir des biosciences? Ils ont leur code et leurs procédures, ils sont encouragés par une opinion publique à qui les sondages confirment qu'elle a bien raison de penser ce qu'elle s'imagine puisque c'est dans le sens du progrès et de vouloir ce qu'elle désire puisqu'elle en a envie.

2. « Le but fondamental de la nouvelle génétique est la 'réécriture délibérée de la vie', et de ce fait un pouvoir sans précédent est introduit dans la société humaine et manifeste une manière d'universalisation: il balaye tout sur son chemin, avec l'idée que rien n'est inadmissible » (« Naissances programmées ? La génétique, l'aide à la procréation et le hasard d'être soi », Richard M. ZANER, *Esprit*, décembre 2005, p. 134).

Certes, on pourrait se référer à d'autres enquêtes et études sérieuses détectant un malaise dans la génération, rapporter de nombreuses confidences qui témoignent d'épreuves douloureuses, physiques et psychiques, familiales et relationnelles. La réponse habituelle invoque l'inadaptation provisoire de nos psychologies à des changements très rapides dans un domaine qui reste malgré tout sensible, et on augure que la science finira par résoudre les problèmes qu'elle engendre. Car, finalement, c'est la vie humaine qu'il faut changer, récrire, recréer ².

Nous assistons donc aujourd'hui à une coexistence pacifique de plusieurs systèmes de reproduction des humains. Le plus ancien et encore de très loin le plus fréquent est l'engendrement à l'intérieur d'une famille constituée, au moins pour un temps, autour d'un couple; traditionnelle aussi parce qu'elle se situe clairement comme dérogeant à cette règle est l'existence des enfants adultérins, reconnus ou non, jadis appelés « naturels » quand le géniteur n'assumait pas sa paternité. L'adoption a également toujours été pratiquée par des couples qui pallient ainsi leur stérilité ou qui veulent élargir généreusement leur fécondité biologique. Quant à l'abandon de nouveau-nés, il est de tous les temps et de tous les pays.

Les diverses méthodes d'assistance médicale à la procréation ont modifié l'ensemble du tableau, à la manière d'un kaléidoscope tournant. Les nouvelles configurations ne concernent pas seulement le mode de « production » de l'enfant, laquelle peut se passer de l'union sexuelle des géniteurs (IAC³) et de leur identification (IAD⁴); mais aussi, du moment qu'elle est réalisable en éprouvette par la simple rencontre de cellules germinales cryogénisées, hors temps, ou même, un jour prochain, par l'introduction du seul noyau d'une cellule somatique dans un ovocyte énucléé, congé est pris du couple formé d'un homme et d'une femme, du double patrimoine génétique, de la contemporanéité des collatéraux, de la succession irréversible des générations. À l'extrémité du clonage reproductif on rejoindrait le bouturage des végétaux.

Le nombre des enfants nés hors mariage étant désormais majoritaire en France, après ceux qui auront bénéficié de plusieurs pères et mères ou qui seront restés des années hors temps, à quand ceux qui viendront au monde hors sol, en utérus artificiel? La science aura enfin permis de faire coïncider le réel et la

3. Insémination artificielle avec sperme du conjoint.

4. Insémination artificielle avec sperme d'un donneur.

fiction ; elle nous aura délivrés du poids de la chair, du carcan de la temporalité.

C'est bien de cela qu'il s'agit, créer un pur produit de la raison scientifique et des biotechnologies, qui irait de l'œuf transparent à l'humanoïde mutant et incorruptible. Le grand défi de la génération se posera en ces termes : accepter ou non de s'inscrire dans la dimension corporelle. Comme le réel, matériel et temporel, est de toute façon indépassable, le nier ou prétendre le transcender reviendrait à défaire l'humanité, celle qui est à sauvegarder en chacun et à construire entre tous.

Le poids de la chair et la loi du langage

Que faut-il entendre par dimension corporelle ? Je dirais volontiers le corps tout simplement, si je ne craignais une levée de boucliers immédiate : biologisme, naturalisme, matérialisme ! D'ailleurs, il est vrai que ce n'est pas du corps dans sa matérialité organique qu'il s'agit ici, mais de la corporéité, dimension charnelle qui entre dans la définition de la personne : les marques de respect qui lui sont dues viennent de son unité avec la personne dont la dignité est inamissible.

Cette dimension remplit un rôle nécessaire, qu'on le veuille ou non, dans la génération en tous les sens de ce mot. Les méthodes d'assistance à la procréation n'ont qu'un but : pallier des pathologies de la reproduction ou fournir des substituts en cas de choix singuliers comme le refus de l'union sexuelle ; et pour ce faire, une seule méthode : parvenir à isoler deux cellules pour les faire fusionner.

Nous sommes facilement tentés d'interpréter cette ultime mais absolue nécessité comme une sorte d'aliénation, rabaissant l'homme à la condition animale, alors qu'elle nous ramène à la vérité de notre nature humaine. J'ajoute : en ce que celle-ci a de spécifique, de non purement animal, les animaux n'ayant à proprement parler pas de corps, au sens où nous en avons un. Car notre manière de l'avoir ressortit aussi à l'ordre de l'être, elle définit notre mode d'exister.

Cette première approche est donc fondamentale qui pose le corps global en sa signification anthropologique et éthique. Toute pratique qui prétend l'ignorer désarticule le phénomène

humain de la génération ; quant aux autres instances qu'elle mobilise – techniques, psychologiques, légales... –, elles exerceront tant bien que mal des fonctions de suppléance.

Le grand défi de la génération se posera en ces termes : accepter ou non de s'inscrire dans la dimension corporelle.

Si la corporéité affecte nécessairement notre être, cela signifie en retour qu'elle n'a de sens que comprise selon le mode proprement humain d'exister. Pour simplifier, j'en retiens la capacité de parler en son double registre de production imaginaire et d'émergence du symbolique : la première étant au plus près de la jonction du langage et de la chair, la seconde exploitant la puissance créatrice du langage, de la littérature au droit, des paroles performatives aux mots gratuits, tout ce qui relie les humains en leurs efforts vers la vérité.

5. Selon l'article 311-1 du Code civil, « la possession d'état s'établit par une réunion suffisante de faits qui révèlent le lien de filiation et de parenté entre une personne et la famille à laquelle elle est dite appartenir ». Ces faits ne présupposent ni lien génétique ni adoption légale.

Cet entrelacs concerne directement la *généalogie*, mise en discours et en récits des ascendances, qui ne va pas sans leur mise en ordre, celui de la raison, sans leur arraisonnement. Il concerne donc toutes les modalités d'intervention sur la procréation : les plus anciennes encore en vigueur – adoption, filiation matrilinéaire, possession d'état⁵,... – mettent hors jeu la réalité génétique pour établir les liens de parenté, mais prennent appui sur un souhait nourri d'imaginaire, sur une coutume ethnique, sur une parole d'engagement, chaque étant capable de fonctionner seul ou composer avec les autres.

Les plus récentes qui ne se satisfont plus de cette rupture de continuité interdisant de voir dans l'enfant son produit, restituent donc ce que la génération requiert d'organique, fût-ce un seul spermatozoïde injecté dans un ovocyte, pour assurer l'exactitude de l'hérédité. Reste ensuite aux parents, à l'enfant s'il est informé et peut-être *a fortiori* s'il ne l'est pas, à s'arranger avec leurs fantasmes et les non-dits familiaux ; surtout il leur faut trouver les mots qui conviennent, que ce soit pour préserver les intérêts de chacun ou pour affronter l'épreuve de la vérité.

Des ombres dans l'arbre généalogique

Cette tâche, évidemment, incombe à tout le monde, quel que soit le mode d'engendrement, mais les atouts de départ ne

sont pas également favorables. Ils sont particulièrement problématiques lorsqu'une dissimulation s'installe du fait de la méthode choisie, par exemple quand l'apport de gamètes par un tiers dissocie la génération de la filiation socio-juridique.

On prétendait couramment à leur début que ces pratiques dites hétérologues impliquant l'anonymat n'étaient que « parenthèses techniques », n'occasionnant qu'un blanc passager, vite recouvert par une affection impatiente de se déverser sur l'objet d'un désir aussi désintéressé. Que ces enfants soient heureux d'être au monde n'enlève rien au fait qu'ils sont frustrés d'un droit élémentaire. Du moins leur en reste-t-il un autre : revendiquer que soit donnée à l'avenir la possibilité de connaître les deux moitiés de son arbre généalogique, chaque fois que cette situation ne relève pas d'une fatalité, mais d'un projet concerté des parents, légitimé et organisé par la société.

Lors du vote des dernières lois dites de bioéthique en France (7 juillet 2011), les débats ont fait rage jusqu'au dernier moment pour savoir s'il fallait garder ou supprimer l'anonymat des personnes cédant leurs gamètes à d'autres. Les arguments en sens opposés et les revirements de position des uns ou des autres montrent assez que, de quelque côté qu'on la prenne, cette pratique a quelque chose de faussé, anthropologiquement et éthiquement, et qu'elle engendre des situations mensongères : « Nous savons en effet quel ravage déjà, allant jusqu'à la dissociation de la personnalité du sujet, peut exercer une filiation falsifiée, quand la contrainte de l'entourage s'emploie à en soutenir le mensonge »⁶.

Ce n'est pas que les distorsions manquent en quelque généalogie que ce soit, y compris celles de Jésus, et on les rectifie selon les objectifs qu'on se fixe : les bâtards royaux étaient reconnus et anoblis. Mais ici elles ont ceci de particulièrement tordu qu'elles sont à la fois accessibles à des intermédiaires qui n'ont aucun droit « naturel » à les connaître, et inaccessibles à ceux et celles qui y ont pleinement droit. Une norme l'emporte sur toutes les autres, avec la caution de l'État (ce qu'on appelle la biopolitique, après Michel Foucault) : le devoir de satisfaire le désir d'enfant et de répondre à la demande de procréer.

Lorsque les médias montraient des photos et des films sur les premiers exploits de la médecine procréatique, nous n'avions

6. Jacques LACAN, *Écrits*, p. 277. Voici la suite : « Ils [les ravages] peuvent n'être pas moindres quand un homme épousant la mère de sa femme dont il a eu un fils, celui-ci aura pour frère un enfant frère de sa mère. Mais s'il est ensuite – et le cas n'est pas inventé – adopté par le ménage compatissant d'une fille d'un mariage antérieur du père, il se trouvera encore une fois demi-frère de sa nouvelle mère, et l'on peut imaginer les sentiments complexes dans lesquels il attendra la naissance d'un enfant qui sera à la fois son frère et son neveu, dans cette situation répétée ». Cet article est de 1953, donc plus près de la préhistoire que de notre actualité quant aux capacités technoscientifiques de bouleverser complètement l'ordre des relations de parenté.

pas de raisons de douter du bonheur affiché par le médecin et les parents pour cette naissance, mais nous en avons aussi, et en avons toujours, de soupçonner que leur sourire triomphant saluait autant leur victoire sur des obstacles physiques jusqu'alors infranchissables. Ils tenaient l'objet de leur demande : faire un enfant par la science. De ce résultat positif, le bébé indifférent au scénario était la preuve matérielle et vivante.

Quelles que soient les circonstances et les procédures, les marques de la vulnérabilité et d'un malheur possible, incrustées en toute génération, griffent chaque destinée, celle des conjoints qui engendrent dans l'amour, des géniteurs qui se sont rencontrés une seule fois ou pas du tout, qui cèdent leur sperme ou leurs ovocytes, des femmes qui portent un enfant pour d'autres, finalement l'existence de tout humain du simple fait qu'il a été engendré par deux autres mortels. C'est vieux comme le monde, chacun le sait et peut en rester là en essayant de l'oublier. Certains choisissent de continuer le combat en dépensant beaucoup d'énergie et de temps pour tenter d'incorporer à leur histoire personnelle des fragments d'histoires antérieures irrécupérables, avec l'espoir que la leur ne pèsera pas trop lourd sur les suivantes.

Paternité et filiation universelles

Une troisième voie est encore ouverte : quand on aura enregistré les données objectivement constatables, identifié les scénarios imaginaires, évalué les engagements pris, un déplacement peut se faire à partir de là, qui changera les paramètres ou plutôt qui les fera éclater par un retournement. Il s'agit de prendre ses références ailleurs que dans la trame des générations, d'en déférer devant une vraie instance d'altérité, qu'on nommera spirituelle, religieuse, théologique ou transcendante, comme on voudra. Le bain nourricier en est de toute façon la foi, d'abord en son sens anthropologique, puis explicitée ou non en une confession particulière.

Pour notre sujet, la reconnaissance, forcément libre et sans doute de l'ordre de la grâce, de ce niveau d'interprétation n'a rien de fortuit ni d'arbitraire. Si on admet qu'en toute procréation il est aussi question de création, qu'en toute génération il est question d'alliances et de destinées partagées, qu'à l'éveil de la

conscience de soi sourd une inquiétude : « Pourquoi suis-je ici ? Où étais-je avant ? À quoi suis-je appelé ?.. », alors on ne s'étonnera pas que l'horizon religieux affleure. On le constate déjà aux interrogations des jeunes enfants avant que ne les referment les réponses toutes faites ou dilatoires.

Les livres bibliques sont témoins de la maturation progressive de ce questionnement à travers des histoires personnelles et collectives, à leur façon aussi compliquées et ambiguës que celles que nous vivons de nos jours. Sans nier la signification des paternités, maternités et filiations charnelles, de leurs substituts occasionnels et de leur intégration dans la vocation d'un peuple, les auteurs de l'Ancien Testament mettent au point des solutions qui ménagent chaque fois à nouveaux frais une ouverture vers leur Dieu, celui qui donne la vie, c'est-à-dire tout : dès le commencement, il pose les éléments constitutifs des logiques générationnelles (Genèse 2), ensuite l'appel à les transcender par le don d'une Alliance et la promesse d'un salut qui libèrent des déterminismes de ce monde.

Chacun peut se tourner vers son Créateur pour chercher en lui la pleine et définitive raison d'être de son existence.

Chaque personne, où qu'elle soit située dans la chaîne – géniteur, engendré, conjoint stérile, célibataire volontaire ou non... –, peut se tourner vers son Créateur pour chercher en lui la pleine et définitive raison d'être de son existence : elle a été voulue et aimée pour elle-même, elle ne cesse d'être appelée à sa régénération en Christ pour entrer dans la génération intemporelle des saints.

Aussi embrouillées ou bloquées que sont à vues humaines les intrigues des générations familiales, la pédagogie de la foi transmise par l'Écriture Sainte apprend à déchiffrer quel chemin d'humanité reste à inventer : il repart toujours de notre filiation à l'unique Père, source de toute paternité et fraternité, au delà des appartenances locales et historiques.

Il n'existe pas, il ne devrait pas exister, de fatalités générationnelles dès lors que chacun se comprend en cette relation filiale, assujettie à aucun code, à aucun enregistrement ou rite, pas même sacramentel : car elle n'est pas du ressort de la loi, elle est pur don de la grâce. C'est pourquoi elle impose de se garder de tout jugement sur l'origine intime et sur la vocation ultime de

quiconque, quelles que soient les modalités de sa conception, de sa gestation, de son adoption (car tout nouveau-né doit aussi être adopté), de son inscription généalogique.

Parler de filiation selon la grâce ne signifie pas faire appel à une instance surnaturelle qui viendrait tout mettre en ordre magiquement. Par rapport au registre sur lequel le corporel et l'imaginaire jouent leurs variations, elle n'agit pas directement pour colmater les failles, rectifier les errances, neutraliser leurs effets nocifs ou perturbants dans le sujet et ses relations. Personne ne peut faire fi des productions de l'imaginaire, pas plus des affects qui les accompagnent, car il n'y a pas de vie humaine en dehors du langage et sans l'inconscient qui l'habite.

Mais un travail de clarification, de décantation et d'apaisement peut s'accomplir au rythme de la conversion intérieure, jamais achevée. Il est permis d'espérer que la libération à laquelle invite l'Évangile aide à nous déprendre des adhérences aux parcours et aux stéréotypes paternels, maternels et généalogiques, qu'ils soient idéalisés ou honnis, et à confesser dans une foi sans images le Père qui nous appelle d'un nom connu de lui seul.

Michel DEMAISON